# Bien répondre aux questions pièges en entretien d'embauche

Publié: samedi 22 avril 2017

Vous redoutez les **entretiens d'embauche** ? Vous êtes paralysé à l'idée de devoir répondre à telle ou telle **question**, parce que vous ne savez tout simplement pas ce que le recruteur veut entendre ? Votre plus grande hantise est de rester **bouche bée** devant une question ? Il ne vous reste qu'une chose à faire : préparez les **questions pièges** ! Voici un petit **dossier récapitulatif** qui vous aidera à mieux préparer les questions de votre entretien d'embauche.

## Les questions pièges

- "Quels sont vos points faibles?"
- "Où vous voyez-vous dans 5 ans ?"
- "Pourquoi devrais-je vous engager ?"
- "Parlez-moi un peu de vous..."
- "Comment répondre aux questions illégales en entretien ?"
- "Que faites-vous de votre temps libre?"

# I. « Quels sont vos points faibles ? » La bonne réponse en entretien d'embauche

Publié: dimanche 23 septembre 2018

« Citez trois **qualités** et trois **défauts** » : une question classique en **entretien d'embauche**. Pas de problème pour vanter vos **forces**, mais comment gagner des points en décrivant vos **faiblesses** ?

Vous pourriez répondre « désorganisé », « timide », « agressif », mais finissez par répondre « perfectionniste » ? Pas très original ni crédible! Attention, « je suis incapable de respecter une deadline » est une réponse aussi mauvaise que « aucun, je suis parfait ». Nuancez votre réponse, mais soyez honnête : ce que le recruteur cherche à faire, c'est juger de votre capacité d'autocritique et de remise en question. La bonne réponse doit indiquer que vous êtes capable de relever des challenges et d'évoluer professionnellement. Il va falloir faire en sorte que vos faiblesses subliment vos forces. Voici quelques conseils pour passer haut la main le test de cette question piège.

Vous avez surmonté une faiblesse

Ne cherchez pas à **dissimuler vos lacunes**, vous sembleriez malhonnête : tout le monde en a. Décrivez plutôt **comment vous gérer les vôtres**, vous donnerez l'image d'une personne consciente et concernée par son développement personnel. Réfléchissez à un aspect de votre personnalité qui pose problème, mais que vous tentez d'**améliorer**, et expliquez votre démarche et vos **efforts** pour y arriver.

Vous pouvez par exemple avouer que vous avez du mal à **prendre la parole en public**, mais que vous avez trouvé des outils pour vous y aider et que vous avez fait des **progrès**.

Vous n'avez rien à cacher sur votre CV

Si votre expérience professionnelle ne convient pas exactement au job pour lequel vous postulez et que vous sentez que le recruteur hésite à retenir votre candidature pour cette raison, saisissez cette occasion pour aborder les points faibles de votre CV. Dites par exemple que votre plus grande faiblesse est certainement votre manque d'expérience dans le secteur, mais que vous possédez d'autres capacités qui seront également précieuses pour la fonction.

> Voir aussi : Comment expliquer un "trou" dans votre cv?

#### Vos faiblesses peuvent être décrites comme des forces

Pour nommer votre **lacune**, choisissez le terme qui semble le plus **positif** possible. Vous êtes instable, buté ou incapable de déléguer ? Dites plutôt que vous êtes passionné, obstiné ou minutieux. Par exemple : « J'ai du mal à laisser un projet quitter mes mains tant qu'il n'est pas tout à fait finalisé ». Vous admettez que vous devez **faire des progrès** dans ce domaine, mais **positivement**. Expliquez directement ensuite comment vous comptez gérer ce problème.

#### La bonne attitude

Il est important d'avoir l'air **spontané** lorsque vous donnerez cette réponse, mais il faudra malgré tout la répéter avant pour **rester précis et concis**. Sinon, vous risquez de vous **embourber** dans le chapitre « faiblesses ». Tentez toujours de traduire les aspects positifs de votre situation et revenez ensuite à vos points forts.

# II. « Où vous voyez-vous dans 5 ans ? » La bonne réponse en entretien

Publié: dimanche 23 septembre 2018

« Où vous voyez-vous dans 5 ans, 10 ans, 20 ans? » Voici une question piège typique en entretien d'embauche, qui prend bien souvent les candidats au dépourvu.

Vous n'y avez peut-être simplement jamais réfléchi, ou cela ne vous semble de toute façon pas très important. Pourtant, pour faire bonne impression, mieux vaut **préparer un minimum cette réponse**, sous peine de suggérer au recruteur que votre **avenir professionnel** vous importe peu!

> Voir aussi : « Pourquoi devrais-je vous engager ? » La bonne réponse en entretien

#### • Pourquoi poser cette question en entretien d'embauche ?

Le recruteur veut simplement s'assurer qu'il pourra compter sur vous à plus ou moins **long terme**. Votre réponse lui permettra de juger votre **ambition**, votre **motivation** et votre **fiabilité**. Pas question, par exemple, d'accorder un poste à responsabilités à quelqu'un qui, dans 5 ans, se voit bien travailler à mi-temps à l'autre bout du pays.

Il veut aussi se rassurer sur le fait que **vous conviendrez au poste.** Autant que votre réponse corresponde donc plus ou moins à un **objectif atteignable** en restant chez cet employeur. Vous devez donner l'impression de vouloir apprendre, et de vouloir le faire chez eux.

Enfin, le recruteur cherche aussi à estimer si l'entreprise pourra vous **aider à atteindre vos objectifs**, ou si vous risquez d'être **frustré** à moyen terme.

> Voir aussi : Comment répondre aux questions illégales en entretien ?

Comment y répondre ?

Gardez à l'esprit que vous devez prouver que vous êtes **ambitieux** mais **réaliste**, tout en restant conscient de votre **valeur** et de vos compétences.

Globalement, vous pouvez presque toujours annoncer que vous aspirez à vous **épanouir professionnellement** au sein d'une société forte, et acquérir plus de **responsabilités**. Intégrez à ces éléments les enjeux et compétences propres à votre **secteur** ainsi que les missions de la **fonction** pour laquelle vous postulez : manager une équipe, suivi de projet, spécialisation...

En manque d'inspiration ? Essayez de vous **renseigner à l'avance** auprès d'employés de la société (si vous n'en connaissez pas, allez glaner ces infos sur **LinkedIn**), et observez les **tendances**. Dans telle entreprise, beaucoup d'employés ont commencé comme commerciaux, pour passer ensuite au marketing et finalement en chef de produit ? Voilà votre réponse!

> « Que faites-vous de votre temps libre ? » La bonne réponse en entretien d'embauche

#### Alternatives

Si vous n'avez vraiment aucune idée de votre situation dans cinq ans, vous pouvez tenter une **pirouette** en avouant que cinq ans, c'est long, mais que vous pouvez déjà dire vous espérez décrocher tel poste ou mener à bien tel projet **d'ici un an**.

Vous pouvez également vous focaliser sur vos **compétences** au lieu de votre progression hiérarchique. « D'ici cinq ans, j'espère avoir bien développé mon analyse stratégique et mes qualités de manager », par exemple.

## À ne surtout pas répondre...

Ces trois réponses pourraient vous passer par la tête, mais ne les formulez sous aucun prétexte!

- « **Je me vois CEO de ma propre entreprise.** » C'est le rêve de beaucoup de travailleurs, mais mieux vaut le garder pour vous. Le recruteur comprendra que vous n'envisagez pas de vous **investir** pour son entreprise sur le long terme.
- « À votre place! » Vous voulez jouez les provocateurs aux dents longues? Cela risque fort peu de faire rire le recruteur. C'est en plus un objectif très peu réaliste.
- « Je me vois dans un hamac aux caraïbes, un cocktail à la main. » Inutile de vous faire un dessin... Ce genre de réponse indique que vous manquez d'ambition et que vous n'aimez pas beaucoup travailler.

# III. « Pourquoi devrais-je vous engager ? » La bonne réponse en entretien

Publié: lundi 10 décembre 2018

Voici une autre question typique des entretiens d'embauche devant laquelle le candidat est bien souvent déconcerté. Que répondre pour donner une impression de compétence et d'honnêteté, sans être prétentieux pour autant ?

#### • L'objectif du recruteur

Le but de cette question est de permettre au recruteur de voir si vous êtes capable de **mettre vos compétences en valeur** et de tester votre **motivation**. Il veut aussi vérifier

si le candidat a bien compris **en quoi consistait le poste vacant**, et si il pense réellement y convenir.

Ne pas pouvoir y répondre, comme pour toutes les autres **questions pièges**, prouvera au recruteur que vous n'avez pas assez travaillé la préparation de votre entretien et ne jouera donc pas en votre faveur. Alors, que répondre à cette question ?

#### • Que répondre ?

Il ne s'agit pas d'enfoncer vos concurrents par des **arguments fallacieux**, simplement de montrer que vous êtes le candidat le plus adapté pour ce poste en mettant une ultime fois vos **atouts professionnels** en avant. Pour cela, réfléchissez à ce que vous pouvez **apporter à l'entreprise**.

Formulez une réponse brève, qui montre votre esprit de synthèse et votre efficacité. Dans votre réponse, faites un **mix** avec vos qualifications, vos compétences et vos qualités humaines. L'idéal est d'énoncer en quelques points les éléments qui représentent votre valeur ajoutée pour l'entreprise, et de souligner votre motivation.

**Exemple**: « Je pense que vous devriez m'engager car mon baccalauréat en marketing et mon master en e-business m'offrent les compétences nécessaires pour devenir responsable de votre département e-commerce. J'ai en plus suivi récemment une formation *mobile application development* qui sera une grande source d'inspiration pour renouveler le service. Et puis, je sais comment motiver une équipe et l'encourager à donner le meilleur d'elle-même. Sans oublier que je suis très motivé, flexible et que je ne compte pas mes heures. »

Si vous pensez à un « **bonus** » que vous possédez, mais que vous n'avez pas encore réussi à placer dans l'entretien, c'est le moment c'est l'instant, pour autant qu'il puisse être associé au poste proposé. Cela peut être une **spécialisation** acquise lors d'une formation, un **trait de caractère** qui se révélera très utile (une bonne gestion du stress par exemple), voire un **hobby** ou un **loisir**!

» Que faites-vous de votre temps libre ? » La bonne réponse en entretien d'embauche

#### Alternative

Cette question est en fait une chance inespérée de **faire la différence** par rapport aux autres candidats, surtout si vous avez senti que le recruteur coinçait sur un aspect de votre candidature. Pour cela, **adaptez votre réponse pour contrebalancer cet aspect de votre profil**. Par exemple, si vous êtes un jeune sans expérience, insistez sur le fait que vous débordez d'énergie, d'enthousiasme et de soif d'apprendre.

#### Ne surtout pas répondre...

Ces trois réponses pourraient vous passer par la tête, mais ne les formulez surtout pas !

- « Parce que je suis tout simplement le meilleur candidat pour ce poste. » Vous pensez être minimaliste et efficace, mais le recruteur va juste vous trouver prétentieux et vain. Il va falloir travailler à une réponse plus constructive!
- « **Je veux vraiment ce poste parce que...** » Avec cette question, le recruteur veut savoir ce que vous allez apporter comme valeur ajoutée à l'entreprise, pas l'inverse! Concentrez-vous sur les besoins de l'entreprise.
- « Je suis qualifié en ceci, ceci, ceci, ceci... » Le recruteur veut une réponse originale, pas la simple énumération de vos compétences et expériences qui se trouvent déjà sur votre CV. Personnalisez votre réponse.

# IV. « Parlez-moi de vous » : 4 conseils pour bien répondre en entretien

Publié: dimanche 23 septembre 2018

Presque chaque **entretien d'embauche** débute avec cette **question** tant redoutée. Comment formuler la meilleure réponse ?

#### 1. Par où dois-je commencer?

Si vous commencez votre réponse en parlant du présent, il pourrait sembler que vous tentez de **camoufler le passé**. Si vous commencez par le passé, le recruteur pourrait penser que vous vivez trop dans le passé. **Demandez donc par où vous devez commencer**. Si aucune information supplémentaire ne vous est donnée, commencez par expliquer vos expériences professionnelles antérieures et pourquoi vous avez optez pour cette carrière.

> Voir aussi : Les questions les plus souvent posées en entretien !

#### 2. Que voulez-vous savoir ?

Ne posez jamais cette question. Contrairement à la question précédente, celle-ci n'est absolument pas recommandée, car elle donne un semblant de manque de professionnalisme. Il semble que vous n'êtes pas bien préparé pour l'entretien, puisque vous retournez complètement la question.

#### 3. Court mais personnel

Donnez quelques détails sur votre vie, en restant positif. Expliquez par exemple l'une ou l'autre de vos passions, donnez vos points forts et racontez quelques expériences professionnelles pertinentes. Ne parlez pas de façon incontrôlée, mais évitez aussi de vous montrer trop concis. 5 minutes est un bon temps de réponse. Commencez votre réponse par la structure que vous allez utiliser: vos expériences antérieures, puis vos intérêts personnels et finalement en quoi vous êtes le candidat idéal pour le job.

#### 4. Entraînez-vous

Cela peut sembler ridicule, mais il peut pourtant être utile de **vous entraîner avec un ami ou un parent**. Faites un petit **jeu de rôle** au cours duquel vous répondez sérieusement aux questions d'un faux recruteur. Votre confiance sera boostée et vos réponses seront de plus en plus claires.

# V. Comment répondre aux questions illégales en entretien ?

Publié: dimanche 15 janvier 2017

Quand vous vous <u>préparez à un entretien d'embauche</u>, vous vous attendez à devoir répondre à des questions concernant vos **compétences** ou vos **expériences professionnelles passées.** Mais parfois, vous devez répondre à des questions bien plus personnelles.

Les recruteurs n'ont pas tous les droits et il existe beaucoup de questions qu'ils ne peuvent légalement pas vous poser. En voici quelques-unes :

- Êtes-vous marié ?
- Quand pensez-vous fonder une famille?
- Où êtes-vous né?
- Étes-vous syndiqué ?
- Étes-vous croyant ?
- Pour qui votez-vous ?
- Avez-vous des problèmes de santé ?
- Quelle est votre orientation sexuelle ?

L'article 11 de la Convention collective de travail 38 stipule qu'aucune question concernant la vie privée ne peut être posée lors d'un entretien si l'information n'est pas directement liée à l'offre d'emploi. Le recruteur en face de vous n'a donc pas le droit de vous poser ces questions. Seulement voilà : vous voulez obtenir ce job... Comment faire pour répondre en gardant votre dignité mais sans perdre vos chances ?

> Découvrez ici plus de 1200 offres d'emploi!

### Ferme mais pas agressif

Une réponse trop **agressive** ou **frontale** peut vexer le recruteur et ruiner vos chances de décrocher le poste. Deux solutions s'offrent à vous

### 1. Répondre par une question

C'est une question intéressante. On ne me l'a jamais posée en entretien... Pouvez-vous m'expliquer en quoi elle est liée au poste ?

Dans certains cas, ces questions peuvent être **justifiées**: le recruteur peut par exemple demander à un candidat qui postule pour travailler dans **l'enseignement catholique** s'il est croyant, ou à une personne qui souhaite travailler dans un **cabinet politique** si elle vote pour le parti de son potentiel futur employeur. Ce type de réponse offre donc la possibilité au recruteur de **se justifier**... s'il le peut. Si ce n'est pas le cas, le recruteur retombera sur des questions moins privées.

### 2. Répondre à l'inquiétude qui se cache derrière la question

Imaginons que le recruteur vous pose la question illégale : *Avez-vous des enfants* ? On peut imaginer qu'à travers sa question, il s'inquiète de savoir si vous serez **souvent absent** à cause de la santé de vos enfants par exemple, parce que la société a dû faire face à un haut taux d'absentéisme à cause de ce problème. Répondez alors quelque chose comme : *Ma vie de famille ne s'interposera jamais entre mon travail et moi.* 

Que vous choisissiez l'une ou l'autre réponse, **ne perdez pas vos moyens** et restez concentré sur l'entretien d'embauche.

#### Tirez-en des conclusions

Le fait d'être confronté à ce genre de questions privées en entretien n'est pas anodin. Posez-vous les bonnes questions : cette question illégale est-elle **intentionnelle** ou juste l'erreur d'un recruteur inexpérimenté ? Si elle était intentionnelle, avez-vous vraiment envie de travailler pour une entreprise qui pratique cette forme de ?discrimination à l'embauche > Vous êtes maintenant prêt à passer des entretiens d'embauche. Venez découvrir nos nombreuses offres d'emploi!